



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

*des ministères de l'Écologie,
de la Cohésion des Territoires, de la Mer,
des Transports et du Logement*



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - Tél. : 01 55 82 88 75 – Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : www.equipementcgt.fr

Comité Central d'Action Sociale Déclaration CGT - CCAS du 25 novembre 2021

Monsieur le président,
Monsieur le directeur,
Mesdames et messieurs,
Cher(e)s camarades,

Depuis plusieurs semaines, la situation sociale en Guadeloupe et maintenant en Martinique est devenue explosive, car aucune réponse aux revendications légitimes que portent la population et les organisations syndicales dont la CGT Guadeloupe et la CGT Martinique n'a été apportée par le gouvernement, les préfets ou les collectivités territoriales.

Nous considérons que l'apaisement dans ces territoires passera obligatoirement par la mise en place d'une société plus égalitaire avec plus de services publics notamment dans les domaines de la santé, de la scolarité, des infrastructures, de l'emploi. De plus, la perte de confiance de la population envers l'État résultant du scandale du chlordécone complexifie le contexte.

La CGT du MTE apporte son soutien total aux camarades de la CGT Guadeloupe et Martinique, à la population et à nos collègues des DEAL qui remontent régulièrement les difficultés liées aux dysfonctionnements de leur service, de leur secrétariat général commun départemental (SGCD) mais aussi en termes d'action sociale et de protection sociale complémentaire (PSC).

Aujourd'hui, nos collègues de l'ONF sont mobilisés et manifestent devant Bercy à l'appel d'une intersyndicale pour défendre leur outil de travail et plus globalement le service public de la forêt. La CGT du MTE soutient cette mobilisation notamment parce que le dérèglement climatique impose le renforcement des effectifs de l'ONF.

Aujourd'hui, 25 novembre, c'est également la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et pour dénoncer ces actes de violation des « Droits de l'Homme ».

La CGT a participé à la préparation de cette initiative et a appelé les citoyens à s'engager dans la lutte contre ces crimes. La persistance d'inégalités entre les hommes et les femmes est aussi et encore toujours d'actualité, et doit également être combattue.

Le 7 décembre 2021, la DGAFP organisera un atelier de travail relatif à la communication de l'action sociale interministérielle, en direction des retraités et pensionnés de la fonction publique de l'Etat. Cet atelier réunira le président du comité interministériel de l'action sociale (CIAS) ainsi que deux représentants pour chacune des sept organisations syndicales. Nous demandons l'engagement ferme du MTE pour relayer et décliner cette démarche en direction des retraités du pôle ministériel, afin d'assurer la diffusion de l'information sur leurs droits d'accès aux différentes prestations d'action sociale ministérielle.

Par ailleurs, le 2 décembre, les retraités se mobiliseront à l'appel d'une intersyndicale pour exiger l'augmentation des pensions et pour la défense du système de santé et de retraite. La CGT de la fonction publique demande la participation financière par l'ex-employeur Etat, pour le paiement des cotisations PSC des retraités, comme c'est le cas pour les actifs.

Monsieur le directeur, vous convoquez le CCAS sur une demi-journée avec le risque à nouveau, de ne pas pouvoir aborder tous les points inscrits à l'ordre du jour et de ne pas pouvoir répondre à toutes les questions. Pour nous, cette manière de procéder n'est pas satisfaisante et nous demandons que les prochains CCAS soient convoqués sur toute la journée.

De plus, malgré l'engagement de vos services à la suite à nos observations et réclamations concernant le non-respect du règlement intérieur notamment sur les articles 4 et 12, force est de constater que rien n'a changé. Nous déplorons une fois encore que les documents de travail pour ce CCAS nous ont été transmis par trois envois entre le 16 et le 23 novembre et c'est la même chose concernant les commissions.

Les problèmes d'effectifs dans l'ensemble des services du pôle ministériel touchent aussi le bureau PSSP2. Est-ce l'origine de ce dysfonctionnement ou est-ce un problème de circuit de signatures pour valider les documents avant leur envoi ?

Par ailleurs, un relevé de conclusions doit être rédigé et adressé à l'ensemble des présidents de CLAS. Ce n'est pas le cas actuellement.

Nous demandons que le président et le secrétaire du CCAS soient systématiquement destinataires de toute réponse faite par le bureau PSSP2 à un président de CLAS et nous demandons que toute communication envers l'ensemble des présidents de CLAS soit d'abord validée avec le président et le secrétaire du CCAS et transmise à l'ensemble des membres du CCAS.

Monsieur le directeur, la CGT ne continuera pas à siéger et à travailler dans ces conditions ! Nous demandons que ces dysfonctionnements soient corrigés dès les prochaines réunions.

Concernant l'harmonisation des subventions repas des agents en DIR et en DIRM, la CGT vient d'écrire à la ministre pour lui demander qu'une deuxième étape soit enclenchée pour mettre fin à l'iniquité flagrante entre les différents agents de notre pôle ministériel qu'engendre la situation actuelle.

Malgré plusieurs demandes concernant le devenir de l'action sociale ministérielle, des personnels en DIR, face au démantèlement à venir de leurs services, nous n'avons toujours aucune réponse sur ce sujet.

La CGT vient aussi d'interpeller d'une part, le ministère de l'intérieur (MI) et sa direction de la modernisation et de l'administration territoriale (DMAT) et vous-même monsieur le directeur, sur la situation des agents des directions départementales interministérielles (DDI) et notamment ceux du MTE en ce qui nous concerne, sur la perte des prestations ministérielles d'action sociale spécifiques, depuis leur transfert dans les SGCD.

La CGT demande clairement que les pertes liées en particulier à la fin du bénéfice de la prestation unique de soutien à la scolarité (PUSS) soient chiffrées et ajoutées au « sac à dos » correspondant aux crédits transférés au MI en 2021 et dans le projet de loi de finances (PLF 2022).

Concernant les actions des CLAS sur crédits CIL, nous voulons dénoncer votre initiative pouvant être interprétée, pour une incitation à demander une participation financière aux agents lors des actions collectives. Pour la CGT, il est inadmissible que les agents mettent la main au porte-monnaie. Cette initiative si elle était actée, installerait de la discrimination et une sélection par l'argent. Là aussi, où est l'équité de traitement ? Pour nous, seules les actions proposées par nos partenaires associatifs (CGCV, FNASCEE) ainsi que par les sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS), peuvent s'envisager avec une participation financière des agents. Pour votre information, à ce jour plusieurs présidents de CLAS nous ont alerté de leur désaccord concernant cette pratique.

Monsieur le Directeur, nous demandons, encore une fois, la publication de la note technique de 2016 relative à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale ministérielle au MTE, incluant les modifications déjà actées, et ce avant la fin de l'année. Nous vous rappelons que cette note est très attendue dans les services pour un bon fonctionnement des CLAS.

La CGT prend acte avec satisfaction de la décision du bureau du Comité d'action sociale (CAS) de remplacer le prêt décohabitation en lançant une expérimentation dans trois régions, pour mettre en place un prêt plus large concernant les étudiants et les apprentis.

La CGT tient une nouvelle fois à remercier nos partenaires associatifs pour le travail accompli cette année encore.

Le CGCV, qui malgré un contexte sanitaire encore compliqué cette année, a réussi, par son professionnalisme, son dévouement et sa pugnacité à monter des séjours.

La FNASCE et ses associations locales, pour la relance d'activités collectives, le maintien de l'ouverture de ses unités d'accueil, ainsi que les séjours gratuits pour nos collègues les moins favorisés.

Enfin, puisque c'est le dernier CCAS de l'année 2021, la CGT se réjouit également de la tenue d'une rencontre nationale des présidents de CLAS à la fin du premier trimestre 2022, cette rencontre étant très attendue.